

Le 5 octobre 2015

Présentation du plan de restructuration d'Air France

Frédéric Gagey, Président-directeur général d'Air France, a fait ce jour devant le Comité Central d'Entreprise un nouveau point sur l'avancement du plan Perform 2020.

Le Groupe condamne avec la plus grande fermeté les violences physiques survenues en marge de ce Comité Central, et qui sont le fait d'individus isolés particulièrement violents. Ces événements n'altèrent en rien la volonté de la direction de poursuivre à tout moment les discussions avec les partenaires sociaux pour la mise en œuvre la plus efficace et constructive de son redressement.

Face à l'impossibilité de signer des accords permettant la mise en œuvre de mesures de productivité conduisant à un retour pérenne à la rentabilité, Air France est amenée à lancer un plan de restructuration de son réseau long-courrier.

Les capacités long-courrier d'Air France devraient baisser de l'ordre de 10% entre 2015 et 2017. A l'échelle de l'activité passage réseaux d'Air France-KLM, les capacités devraient baisser d'environ 2% entre 2015 et 2017, contre une croissance d'environ 3% précédemment anticipée.

Le plan prévoit aujourd'hui, d'ici 2017, la fermeture de 5 lignes et l'arrêt de 35 fréquences hebdomadaires long-courrier. Les modifications du programme seront concentrées sur les lignes les plus déficitaires du réseau, desservant principalement l'Asie et le Moyen-Orient, sans pour autant affecter l'empreinte commerciale du Groupe grâce notamment aux nombreux partenariats sur les marchés concernés.

La flotte long-courrier d'Air France sera réduite de 14 avions, passant de 107 avions opérés à l'été 2015 à 93 à l'été 2017. Cet ajustement sera principalement réalisé par la sortie accélérée d'Airbus A340, non remplacés par les Boeing 787 initialement prévus. Sur les seules années 2016 et 2017, la réduction des investissements liée à ces décisions pourrait atteindre jusqu'à 200 millions d'euros.

Cette baisse d'activité génèrera un sureffectif estimé à 2 900 personnes, dont environ 300 pilotes, 900 Personnel Navigants Commerciaux et 1 700 personnels au sol. Dans les secteurs où les concertations/négociations permettent d'atteindre les objectifs de Perform 2020, l'adaptation des effectifs se fera sous la forme de départs volontaires. Dans les autres secteurs, le recours aux départs contraints ne pourra être exclu. Des charges de restructuration seront enregistrées une fois arrêtés le rythme et les modalités des départs.

La réduction ciblée du réseau d'Air France, centrée sur les lignes les plus déficitaires et conjuguée avec la baisse des coûts fixes d'une part, les mesures d'économie au sein de toutes les activités d'Air France comme dans l'ensemble du Groupe d'autre part, permettront de poursuivre le redressement durable des résultats du Groupe.

Air France-KLM maintient l'ensemble de ses objectifs financiers fixés pour 2017 dans le cadre du plan Perform 2020 : réduction des coûts unitaires¹ de 1,5%² par an en moyenne sur la période 2015-2017, un ratio de dette nette ajustée¹ sur EBITDAR¹ autour de 2,5 en 2017, une génération de cash-flow libre chaque année par les activités de base.

Alexandre de Juniac, Président-directeur général d'Air France-KLM, a déclaré : « *Nous déplorons qu'aucun accord avec les syndicats de personnels navigants d'Air France n'ait été trouvé. Le redressement de la compagnie ne pourra s'accomplir que grâce à la mobilisation de tous ses personnels. La direction d'Air France reste disponible à tout moment pour reprendre les négociations avec ses syndicats. Nous restons déterminés à mettre en œuvre les adaptations indispensables pour assurer la pérennité d'Air France et lui permettre de financer son développement.* »

Contact investisseurs

Bertrand Delcaire

+33 1 49 89 52 59

bedelcaire@airfranceklm.com

www.airfranceklm-finance.com

Dirk Voermans

+33 1 49 89 52 60

divoermans@airfranceklm.com

Contact presse

+33 1 41 56 56 00

www.airfranceklm.com

¹ Voir définitions aux pages 171 à 176 du document de référence 2014.

² A change, prix du carburant et charges liées aux retraites constants.